



contact

by Orvitis

N°19
SEPTEMBRE 2017

La facturation de l'eau

Réduction des déchets

La première résidence
Sérénitis inaugurée

Leroy-Merlin, nouveau
partenaire Orviplus

Orvitis
en Côte-d'Or

Un partenariat lumineux

Dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, Orvitis a signé un partenariat avec le fournisseur d'énergie Butagaz, qui porte sur la remise à chaque famille de locataires d'un coffret de 20 ampoules à basse consommation. La distribution est assurée par La Poste, en septembre.

Selon une étude réalisée par l'ADEME, sur l'éclairage dans les logements, la mise en place d'ampoules basse consommation, en remplacement des ampoules à incandescence, peut conduire à une économie annuelle d'environ 40 euros.



Bientôt
dans votre
boîte aux
lettres !

Réduction des déchets : pédagogie

Placée sous le signe de la convivialité, l'après-midi du 30 juin à Montbard avait une portée pédagogique, pour apprendre à mieux gérer ses déchets ménagers.

Au-delà d'informations sur la redevance incitative mise en place par la Communauté de Communes du Montbardois, les ateliers ludiques avaient pour thèmes, la production de compost et son utilisation, la fabrication d'un produit de nettoyage, la diminution des emballages au quotidien... Les échanges se sont poursuivis autour d'une "fruits party", ou comment réaliser avec des fruits et légumes, même tâchés, de délicieux jus pleins de vitamines.

Cette action, réalisée grâce au soutien financier du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, est envisagée sur d'autres communes.



Le ramassage et le traitement des déchets qui coûtent le moins cher, ce sont les déchets que l'on ne produit pas.

Locataire à la main verte

Si Semur-en-Auxois s'est vu décerner sa première fleur aux concours des villes et villages fleuris, nul doute que Monsieur GUILLOIS y a activement contribué. Si vous passez par la rue de Cari, vous ne pourrez pas manquer ce pavillon avec toutes ses plantations. La conception, les plantations... tout est à son initiative. Tous nos compliments et nos remerciements pour cet embellissement.



PASSEZ AU NOUVEAU COMPTEUR

Facturation de l'eau, comment ça marche ?

CHAQUE MOIS, SELON LES CONSOMMATIONS RÉELLES

Depuis 2014, des compteurs d'eau équipés de boîtier télérelève ont été installés dans près de 9 700 logements. Et depuis cette date, les consommations réelles d'eau sont facturées mensuellement sur l'avis de paiement, même s'il faut compter un décalage d'un mois et demi, entre la télérelève des index et la facturation. À noter qu'en cas d'un dysfonctionnement occasionnel de la télérelève, un forfait calculé selon la typologie du logement est facturé. Le réajustement au relevé réel se fait après intervention du prestataire.

En outre, le prix unitaire de la facturation mensuelle d'eau est estimé. Il est réajusté lors de la régularisation annuelle des charges en fonction des factures réelles payées tout au long de l'année.

UNE PROVISION MENSUELLE, UNE RÉGULARISATION ANNUELLE

Dans les logements non encore équipés de la télérelève, une provision mensuelle d'eau est facturée avec l'ensemble des charges locatives. Une fois par an, les index des compteurs sont relevés et la consommation d'eau est régularisée en fonction des provisions appelées.

Les boîtiers télérelève offrent un service supplémentaire, l'alerte fuite. Une surveillance quasi continue des compteurs qui, en cas d'anomalies constatées, permet d'avertir rapidement le locataire.

Pour mieux maîtriser sa consommation d'eau, passez aux nouveaux compteurs ! Appelez le 0810 021000 pour un rendez-vous.

AVIS DE PAIEMENT DE LOYER ou d'indemnité d'occupation

Monsieur DUPONT
Rue de Paris
21000 DIJON

Fluide N° Compteur	Votre consommation d'eau en m3				Moyenne 12 derniers mois
	Date et Index précédent	Date et nouvel Index	Conso	R = Réelle F = Forfait	
EAU FROIDE 310192716	15/05 245	15/06 252	7	R	
EAU CHAUDE 320096417	15/05 101	15/06 103	2	R	

trimoine : 00072-00001-00001-00006
ES COMES





Nouveau partenaire Orviplus

Outils numériques

Désormais, les agents de proximité réalisent les états des lieux entrants ou sortants directement sur une tablette digitale. De l'état de chaque pièce complété au besoin par des photos, du fonctionnement des équipements, tout est saisi en direct, jusqu'à la signature du constat d'état des lieux, qui est alors envoyé en simultané par mail au locataire. Pour les personnes ne disposant pas d'adresse mail, un exemplaire est imprimé à l'Agence et adressé par courrier.

Sur présentation de la carte Orviplus, le magasin Leroy-Merlin de Quetigny propose l'accès gratuit à tous les cours de bricolage dispensés dans les locaux de Quetigny et l'acquisition de la "Carte Maison 3 ans", au tarif préférentiel de 9 € au lieu de 24 €. Cette carte ouvre droit à des remises et autres avantages. Aux nouveaux entrants, dans le délai de 6 mois après l'emménagement, Leroy-Merlin offre le pack "Mon nouveau chez-moi".

Partenaires, avantages, conditions... tout sur la carte Orviplus sur orvitis.fr

La première résidence Sérénitis inaugurée

Mardi 4 juillet, à Asnières-lès-Dijon, François-Xavier DUGOURD, Président d'Orvitis, Patricia GOURMAND, Maire d'Asnières-lès-Dijon et François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or inauguraient la première résidence Sérénitis réalisée par l'Office.

Dénommé "L'Eau-Vive" par les résidents qui avaient emménagé un mois plus tôt, l'ensemble immobilier compte 20 logements accessibles et adaptés à la perte de mobilité, dédiés aux seniors autonomes de plus de 60 ans ou aux personnes handicapées. Un accompagnateur de vie sociale est présent quelques demi-journées pour faciliter le bien-vivre à domicile et favoriser le lien social.



Les Ormes à Arnay-le-Duc et Bellevue à Beaune, deux nouvelles résidences Sérénitis livrées en juillet.



Présent à l'inauguration, Atanase PERIFAN, Président de la Fédération Européenne des Solidarités de Proximité, fondateur de la Fête des Voisins, a décerné à Orvitis le Label "bailleur social, bailleur solidaire", en reconnaissance des animations, actions, activités initiées avec le Comité des résidents de L'Eau-Vive. La manifestation s'est d'ailleurs clôturée par un repas où, dans l'esprit de la Fête des Voisins, chacun avait apporté un petit quelque chose à partager.

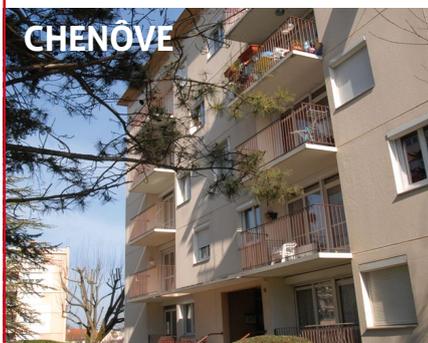
Vous joindre ?

Pour une alerte, pour les avantages Orviplus, pensez à communiquer votre numéro de portable.*



*Aucune prospection commerciale ne sera réalisée par SMS

À VENDRE



CHÊNÔVE

Appartement T4 de 76 m² au 3^e étage d'une petite résidence + une cave. Cuisine indépendante, WC séparés, nombreux rangements. Chauffage collectif - DPE E.

65 000 €*



LACANCHE

Entre Beaune et Arnay-le-Duc, pavillon de 96 m² sur sous-sol. Salon-séjour très spacieux, cuisine indépendante. 3 chambres. Jardin arboré de 600 m² environ. Chaudière fioul. Menuiseries PVC et volets roulants récents. DPE E.

79 500 €*

* Prix réservé aux locataires d'Orvitis jusqu'à expiration du délai de priorité de 2 mois.

Contacts : 06 40 12 85 90
ou **06 70 75 86 91 - ventes@odifs.fr**

À CHACUN SON SIGLE

Avec l'évolution du logo de l'Office, Orvitis a fait le choix d'aller plus loin et de doter ses produits ou ses activités d'un label. Traduction en image.



Un habitat adapté, accessible aux personnes de plus de 60 ans ou personnes handicapées moteurs, avec des services et des prestations.



Appartements destinés aux étudiants, jeunes salariés de moins de 30 ans, à partager en colocation.



Des prestations de services proposées à tous les locataires, comme la carte avantages, l'Atelier.



Marque de l'activité ventes d'appartements ou de pavillons existants, de logements neufs en accession à la propriété, de terrains à bâtir viabilisés.

L'Agence de Dijon a déménagé

En s'installant place de la République, au lieu et place des bureaux de la rue Charrue, l'Agence commerciale dispose de locaux mieux adaptés à son activité immobilière : un emplacement privilégié, plus accessible, juste en face du tram, des locaux de plain-pied pour l'accès des personnes à mobilité réduite, des espaces dédiés pour un accueil de qualité. Depuis l'ouverture des bureaux en juin, les vitrines arborent, en plus de l'enseigne Orvitis, les couleurs Odifs.



Tristes nouvelles

Le Conseil d'Administration d'Orvitis regrette la disparition récente de deux membres très actifs et impliqués dans la vie de l'Office, durant de longues années. Mme Edwige MARTINOLI, décédée en avril, était membre représentant de l'Association des locataires CSF. M. Philippe MARTIN lui a succédé. M. André GERVAIS, décédé en juillet, siégeait en tant que représentant du Conseil Départemental de la Côte-d'Or. Son remplaçant sera désigné ultérieurement.